

## FEUILLETON

DEUX ENFANTS  
D'OUVRIERS

(suite)

VII

—Oh ! non, non, monsieur, ayez pitié de moi. Godelive est la seule de mes enfants qui m'aime encore véritablement, mon seul soutien dans le malheur !

—Soit, madame ; peut-être un bon sentiment a-t-il survécu en elle ; peut-être vous a-t-elle pardonné le mal que vous lui avez fait ; mais, moi, je ne vous le pardonne pas, je ne puis pas vous le pardonner.... Tenez, voici les cent francs que vous demandez. Allez maintenant, et puisse Dieu ne pas vous punir plus longtemps de votre fatale erreur à l'égard de votre enfant.

En prononçant ces mots, il avait plongé la main dans un tiroir de son pupitre et compté cinq pièces d'or sur la table.

Madame Wildenslag contempla l'argent avec des yeux hagards, et ses lèvres tremblantes murmurèrent :

— Oh ! Dieu ! si je pouvais repousser ce secours ! Mais non, l'honneur de mon fils, l'honneur de ma pauvre Godelive.... Je dois courber le front comme une esclave sous une criante injustice, entendre accuser de bassesse, de perversité du cœur, mon angélique enfant.... Ah ! le courage me manque. Je succombe....

Elle se laissa tomber sur une chaise et se mit à pleurer amèrement.

— Une criante injustice ? répéta Davon étonné de ces exclamations. Mes reproches, si sévères qu'ils soient, ne sont-ils pas fondés ?

— Ils sont faux, entièrement faux ! s'écria madame Wildenslag à travers ses larmes. Qui a été assez lâche pour venir vous dire qu'il a vu ma Godelive se battre et proférer de grossières injures ?

— C'est Étienne Geerts, qui l'a vue à Douai frapper avec ses sabots qu'elle tenait à la main.

— Ah ! je me souviens de cette triste affaire ; ce n'était pas Godelive, c'était sa sœur Thérèse, qui lui ressemble en effet, du moins par les traits du visage. Godelive, monsieur ! jamais une vilaine parole n'est tombée de ses lèvres ; elle a été maîtresse d'école ; elle a de l'esprit, elle est bonne comme un ange, et son cœur est encore aussi

— Et pourquoi Godelive ne nous écrivait-elle pas pour avoir de nos nouvelles ?

— Nous, pauvres et humbles ouvriers de fabrique ? Et cependant, j'ai souvent engagé Godelive à vous écrire. Mais elle n'osait pas, il y avait trop de distance entre vos parents et nous.

— Continuez, madame, je ne vous interromprai plus.

— Ah ! notre histoire est courte, monsieur, reprit madame Wildenslag. Mon mari et mes fils menaient une vie de désordre. Ils restaient souvent la moitié de la semaine sans travailler, de sorte qu'ils se virent interdire l'accès de beaucoup de fabriques. Nous partîmes tous ensemble pour Rouen.

Là, Godelive tint encore une école chez nous et y instruisit les enfants des ouvriers français ; car, à force d'entendre parler le français, elle avait fait des progrès rapides dans cette langue. Elle avait beaucoup à souffrir de la brutalité de ses frères et de la jalousie de ses sœurs, parce qu'elle était toujours convenablement habillée, qu'on tout le monde l'estimait, et qu'on la citait comme un modèle de politesse et de bonnes manières. Une dame de la ville lui procura enfin une bonne place de sous-institutrice dans un pensionnat de jeunes demoiselles. Elle y resta deux années entières, ne retenant de son traitement que ce qui lui était absolument nécessaire pour s'acheter les vêtements dont elle avait besoin pour être habillée à peu près comme les autres institutrices. Elle nous donnait tout le surplus pour nous venir en aide, car son père était devenu malade, et la plupart de mes autres enfants, mariés ou non mariés, étaient allés demeurer séparément, et les garçons qui restaient avec nous nous donnaient moins de leur salaire que le coût de leur nourriture et de leur entretien. Le mal de mon mari empirait insensiblement : c'était une maladie de langueur qui épuisait chaque jour ses forces et nous faisait craindre qu'il ne guérit plus. Alors, il arriva un événement qui devait nous plonger dans la plus affreuse misère. Un de mes fils, qui depuis s'est engagé et est parti pour l'Afrique un brutal, bambocheur fini, avait tété déjà plusieurs fois, à la honte de la pauvre Godelive, sonner à la porte de son pensionnat pour lui demander de l'argent. Cela déplaisait fort à la directrice de l'établissement. Cependant, par affection pour Godelive, on avait pris patience. Mais, un jour, mon mauvais sujet de fils, aveuglé par la boisson, pénétra violemment dans le pensionnat, et là, à force d'injures et de menaces, veut contraindre sa sœur à lui donner une grosse somme d'argent. Il effraya si fort les institutrices et inspira aux élèves une si profonde terreur, que Godelive perdit sa place, et revint à la maison à demi-morte de honte et de désespoir. Son frère, qui se souciait bien qu'il nous avait rendus tous malheu-

M. D. HENAULT, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre AGENT pour la cité et le district de Montréal. Ce monsieur est autorisé à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les reçus.

## LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,  
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et

## PRIME DE L' "ASSOCIATION"

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de NOS ABONNÉS est prié de DÉCOUPER le *présent avis*, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le prévient qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'*Association*, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser *gratuitement*, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

LA C. M. B. A.

Un organe officiel d'une société comme la C. M. B. A. devrait être accessible à tous les membres. Aussi pour permettre surtout aux membres canadiens-français de la C. M. B. A. de lire un organe français de leur société, nous réduisons pour l'avenir le prix de l'abonnement aux taux suivants :

Pour chaque branche qui demandera au moins DOUZE copies, par chaque copie et pour un an..... \$0.75

Pour chaque branche qui demandera au moins VINGT-CINQ copies, par chaque copie et pour un an..... 0.50

Toute demande devra être adressée directement à M. P. Masson, directeur-propriétaire de l'*Association*, St-Roch, Québec.

Restaurateur de Robson.